

## **Les Mines d'or Visible inc. dépose un prospectus final en vue d'un premier appel public à l'épargne**

**Rouyn-Noranda (Québec). Le 10 juillet 2007.** – Les Mines d'Or Visible inc. (Bourse de croissance TSX : VGD) a annoncé aujourd'hui avoir déposé un prospectus définitif et obtenu le visa des autorités réglementaires en valeurs mobilières pour chacune des provinces du Canada relativement à un premier appel public à l'épargne et à un placement secondaire par voie de dividende en nature.

Mines d'Or Visible effectue un premier appel public à l'épargne d'un minimum de 3 000 unités et d'un maximum de 5 000 unités dans les provinces de Québec, d'Ontario, de Colombie-Britannique et d'Alberta à un prix de 1 000 \$ par unité, dont Mines d'Or Visible tirera un produit brut maximum de 5 000 000 \$. Chaque unité sera constituée de : (i) 1 000 actions ordinaires « accréditatives » de Mines d'Or Visible à un prix de 0,50 \$ l'action (500 \$); (ii) 1 250 actions ordinaires à un prix de 0,40 \$ l'action (500 \$); et (iii) 1 125 bons de souscription d'actions ordinaires, chaque bon conférant à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de Mines d'Or Visible à un prix de 0,60 \$ pendant une période de deux ans. Valeurs mobilières Desjardins Inc. est le placeur pour compte de ce premier appel public à l'épargne.

En même temps que le premier appel public à l'épargne, Fieldex Exploration Inc. (Bourse de croissance TSX : FLX), l'actionnaire principal de Mines d'Or Visible, distribuera un nombre global de 7 439 931 des actions ordinaires de Mines d'Or Visible qu'il détient aux actionnaires de Fieldex résidant dans chacune des provinces du Canada, par voie de dividende en nature. Le conseil d'administration de Fieldex déterminera une date d'inscription pour la distribution, laquelle sera communiquée par Fieldex au moyen d'un communiqué de presse distinct.

Le produit tiré du premier appel public à l'épargne concernant les unités sera affecté par Mines d'Or Visible à des travaux d'exploration sur sa propriété de Stadacona Est, à l'acquisition future de propriétés ainsi qu'au fond de roulement et aux fins générales de l'entreprise. Le prospectus comprend un résumé de la description du programme d'exploration recommandé concernant la propriété Stadacona Est. Un exemplaire du prospectus est disponible sur SEDAR sous la rubrique profil de la société Mines d'Or Visible au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La clôture du premier appel public à l'épargne est prévue pour le 17 juillet 2007, date à laquelle on prévoit également le début de la négociation des actions ordinaires de Mines d'Or Visible à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « VGD ». Il est prévu que la négociation des bons de souscription compris dans les unités à la Bourse de croissance TSX débutera à la même date que les actions ordinaires.

Mines d'Or Visible a octroyé à Valeurs mobilières Desjardins Inc. une option visant à offrir jusqu'à concurrence de 750 unités supplémentaires représentant 15 % du nombre maximum d'unités offertes aux fins de couvrir les attributions excédentaires. L'option pour attributions excédentaires peut être levée au prix offert de 1 000 \$ par unité pour une période de 30 jours à compter de la clôture du placement. Si l'option pour attributions excédentaires était levée

intégralement à la suite d'un placement maximum, le produit brut total du placement s'élèverait à 5 750 000 \$.

Les actions ordinaires de Mines d'Or Visible n'ont pas été inscrites en vertu de la Loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée, elles ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis, ni à une personne des États-Unis, ou pour leur compte ou leur bénéfice, sans avoir été inscrites aux États-Unis ou qu'une dispense d'inscription n'ait été obtenue.

**Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :**

Martin Dallaire, Président

Téléphone : 819-762-0609, Télécopieur : 819-762-0097,

Courrier électronique : [mdallaire@visiblegoldmines.com](mailto:mdallaire@visiblegoldmines.com)

*La Bourse de croissance de TSX ne sera pas tenue responsable de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué de presse.*

*Le présent communiqué de presse n'est destiné qu'à une diffusion au Canada uniquement et n'est pas destiné à être diffusé par un service de transmission des États-Unis ni à être publié aux États-Unis.*